

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail — Liberté — Patrie*



ASSEMBLÉE NATIONALE

-----

Cabinet de la Présidente

**OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023**

ALLOCUTION DE  
SON EXCELLENCE MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ASSURANT LA PRÉSIDENTENCE DE LA 1<sup>E</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE

Lomé, 7 mars 2023

**Madame et Messieurs les Présidents des institutions de la République ;**

**Monsieur le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du Développement des territoires ;**

**Monsieur le ministre d'Etat chargé des affaires présidentielles ;**

**Messieurs les anciens Premiers ministres et anciens Présidents de l'Assemblée nationale ;**

**Monsieur le ministre des droits de l'Homme, de la Formation à la citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, porte-parole du gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et représentants des institutions internationales ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du bureau et de la conférence des présidents ;**

**Honorables députés et chers collègues ;**

**Mesdames et Messieurs les responsables des universités ;**

**Messieurs les Préfets ;**

**Mesdames et Messieurs les Maires ;**

**Vénérés chefs traditionnels ;**

**Autorités politiques, administratives, religieuses, militaires et traditionnelles ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de service de l'administration parlementaire ;**

**Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**

**Chers étudiants et étudiantes ;**

**Distingués Invités ;**

**Mesdames, Messieurs,**

Ce mardi 7 mars 2023, souffle un vent nouveau ici sur l'Assemblée nationale. La cérémonie de ce jour, loin d'être un rendez-vous classique dans notre cycle parlementaire alternant ouverture et clôture de sessions, s'est transformée en une grande rencontre où nous avons la joie d'accueillir, un plus grand nombre de nos concitoyens, principalement ceux de notre capitale Lomé.

Nous avons l'heureuse occasion de procéder à l'ouverture solennelle de la première session ordinaire de l'année 2023, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution. Rendons grâce à la Divine Volonté qui nous donne la vie et nous permet de nous retrouver.

Permettez-moi, distingués invités, de vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre présence à cette cérémonie. Nous vous remercions de vous être donné du temps, malgré vos multiples occupations, pour assister à cette cérémonie solennelle marquant la rentrée parlementaire. Je voudrais donc souhaiter à tous et à chacun une fraternelle et chaleureuse bienvenue.

Je voudrais ici faire une mise en lumière spéciale à notre jeunesse estudiantine, présente pour partager avec la Représentation nationale, la solennité du moment. Nous voulons que vous sachiez que nous sommes fiers de votre dynamisme et de votre soif d'engagement : aujourd'hui élèves et étudiants, mais ministres, ambassadeurs, députés, chefs d'entreprises, brefs décideurs de demain.

**Distingués invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

Dans sa mission régalienne de voter la loi, tout en contrôlant également l'action gouvernementale, l'Assemblée nationale connaît une vie rythmée par deux périodes de session ordinaire et deux autres dites d'intersession. L'intersession commencée le 1<sup>er</sup> janvier de cette année se referme ce jour avec l'ouverture de cette première session ordinaire de l'année 2023. Nous devons admettre qu'elle a été riche en événements. Que retenir alors de cette intersession ?

Il nous plaît, de rappeler que, sous le haut patronage du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, l'Assemblée nationale a accueilli les 19 et 20 janvier 2023, une conférence parlementaire de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent et l'engagement des jeunes en Afrique.

Cette rencontre qui a connu une participation de haut niveau des représentants de l'Union Interparlementaire (UIP), de l'Union Parlementaire Africaine (UPA) et du Bureau des Nations-Unies de lutte contre le terrorisme (UNOCT), s'inscrit dans la longue tradition de recherche de la paix et de maintien de la sécurité de notre pays, tant au plan national que continental.

En effet, la préservation de la sécurité et de la paix, gage d'un développement durable de nos nations, a été au cœur des préoccupations des participants. Parmi les multiples recommandations issues des assises, nous devons insister sur la nécessité de mieux communiquer sur le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent en y associant toutes les forces vives de notre société.

Cette lutte est une question existentielle de nos nations. Et notre cohésion ne saurait être sauvegardée sans des efforts citoyens à la mesure du contexte sécuritaire qui la menace.

Je voudrais ici exprimer au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, notre reconnaissance pour son engagement en faveur de la préservation de la paix et de la sécurité dans notre pays et dans la sous-région.

A l'heure du bilan de cette intersession particulièrement intense, il faut évoquer la session extraordinaire ouverte, le mardi 21 février 2023, marquée par une communication du Gouvernement relative à la gestion du fonds de riposte et de solidarité contre la COVID-19, gestion 2020. Elle s'est achevée le mardi 28 février 2023 avec l'adoption du projet de loi portant interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction. Les travaux de cette session extraordinaire qui a connu une forte participation des collègues députés ont été empreints d'un esprit de dialogue et d'écoute, deux aptitudes essentielles à la vie démocratique.

**Honorables députés et chers collègues,**

L'histoire de la sixième Législature s'écrit progressivement, sans répit, mais sûrement. Nous nous retrouvons ce beau jour dans la pure tradition de l'institution parlementaire pour poursuivre notre mission de représentation du peuple.

À ce jour, nous avons 24 projets de loi déposés par le Gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale. Le calendrier des quatre prochains mois est donc déjà bien rempli et appelle à une production de qualité dans l'intérêt de notre nation. J'invite les commissions permanentes à travailler d'arrache-pied pour examiner tous les dossiers en instance, sachant qu'il n'est pas exclu que le parlement soit saisi ou se saisisse lui-même, à tout moment, de tout dossier d'intérêt majeur. Je compte sur la détermination et la contribution de tous pour relever ce défi.

L'étude et l'examen des projets de loi, tant en commission qu'en plénière nécessitent une implication active des membres du Gouvernement. C'est le lieu de souligner la parfaite collaboration qui existe entre la Représentation nationale et l'ensemble de l'équipe gouvernementale.

Sur un tout autre plan, nous allons poursuivre la modernisation de notre institution pour refléter les aspirations de la société tout en veillant au maintien de la tradition parlementaire. Face à cet impératif mutationnel, nous avons entamé la construction d'un pavillon annexe avec en son sein une salle polyvalente de 500 places rendant ainsi l'Assemblée nationale plus ouverte, plus accessible et plus accueillante. Vous serez donc mieux accueillis les prochaines fois.

Enfin sur le plan de la diplomatie parlementaire, nous continuerons à apporter notre contribution à la recherche de solutions concertées et durables dans le cadre de nos rencontres interparlementaires.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Cette nouvelle année constitue également une nouvelle ère pour le Togo avec des réformes en cours dans plusieurs secteurs socio-économiques pour soutenir la force de création et libérer le génie togolais.



Dans sa quête de contribution au mieux-être des populations, la Représentation nationale s'est intéressée au cours des années passées à la problématique de l'éducation de qualité pour notre jeunesse, à la promotion de la consommation locale ou à la valorisation de nos collectivités territoriales. Aujourd'hui, nous faisons le choix de nous intéresser à la question de la transformation structurelle de notre agriculture.

En effet, depuis une décennie, il est annoncé que l'agriculture sera le moteur de la croissance en Afrique. Au Togo, des initiatives ont été prises pour viabiliser le secteur et accompagner substantiellement les producteurs.

Dans la dynamique de booster davantage la production agricole, le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, a lancé un nouveau mécanisme de dialogue direct et étroit avec les principaux acteurs agricoles. L'objectif est triple, à savoir : évoquer les potentialités agricoles particulières de chaque région, réduire la pénibilité de la production agricole et promouvoir la transformation agroalimentaire.

Sur ce point, l'avenir de l'agriculture et l'agriculture de l'avenir ne forment qu'un seul et même enjeu avec pour finalité de garantir notre sécurité alimentaire tout en contribuant à l'amélioration des revenus des acteurs de la chaîne de production et de transformation.

Face à la peur économique ou civilisationnelle, cette voie togolaise du progrès convient d'être explorée et exploitée tout particulièrement par notre jeunesse. Cela passe aussi par l'implication directe d'une meilleure école, d'une meilleure université, d'une meilleure recherche.

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Avant de clore mon propos, j'adresse ma reconnaissance à Monsieur le ministre d'Etat chargé de l'Administration territoriale, qui après avoir conduit la délégation gouvernementale lors de la session extraordinaire, est à la tête ce matin d'une autre délégation gouvernementale, signe s'il en était besoin, de la grande confiance placée en lui.

Veillez transmettre, Monsieur le ministre d'Etat, notre gratitude au Président de la République, garant de la continuité de l'Etat et du fonctionnement régulier des institutions.

Je tiens à témoigner la gratitude des élus du peuple à l'ensemble du corps diplomatique, des organisations et institutions internationales accrédités dans notre pays qui a toujours fait montre d'une très grande solidarité et d'une grande proximité avec le gouvernement de même qu'avec les institutions de la République dont l'Assemblée nationale.

A la veille du 8 mars, marquant la journée internationale des droits des femmes, je voudrais féliciter toutes les femmes pour leur rôle de bâtisseur de la famille et de la société. Je nous encourage à saisir toutes les opportunités pour notre plein épanouissement.

Tout en souhaitant à nous tous, chers collègues députés, une fructueuse rentrée parlementaire, je déclare ouverte, la première session ordinaire de l'année 2023.

Dieu bénisse le Togo et toutes les autres nations du monde !

Je vous remercie de votre aimable attention !